DLP 27-8-86108514

Avertissements agricoles ®

Publication périodique
ISSN 0757 4029

EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 25 — 21 AOUT 1986

BETTERAVES : Pensez au renouvellement de traitement fongicide au bout de 3 semaines.
COLZA : Choix du programme de désherbage.

- BETTERAVES SUCRIERES -

MALADIES :

•En raison de la période de pluies en cours, pour les betteraves actuellement à plus de 40 jours de l'arrachage, une aggravation des attaques de ramularia est à craindre.

→Pour les parcelles ayant reçu leur premier traitement il y a 3 semaines, renouvellement souhaitable avec un produit efficace sur **oïdium, ramularia et rouille**, qui sont les 3 maladies principalement observées sur les cultures à l'heure actuelle.

→Si le premier traitement était à base d'IMPACT ou d'IMPACT R, renouvellement au bout de 4 semaines, en raison de la grande rémanence de ce produit.

- MAIS -

PUCERONS :

•Les maïs sont à plus de 3 semaines de la fécondation. Ils sont maintenant sortis de leur phase de grande sensibilité aux attaques de pucerons.

•Toutefois, en cas de **forte attaque** par le puceron noir (1 panicule sur 2 colonisé et attaque au niveau des spathes de l'épi), un traitement peut encore se justifier sur les cultures n'ayant pas trop souffert de la sécheresse et sur des populations de pucerons encore en évolution.

→Maintenir la surveillance jusqu'à fin Août.

- COLZA -

DESHERBAGE :

Sur les parcelles destinées au colza cette année, enfouissez les résidus de culture afin de mieux contrôler les adventices, notamment les crucifères (sanves, ravenelles, capselles) et les repousses de céréales.

CHOIX DU PROGRAMME HERBICIDE :

•Si vous craignez surtout **les dicotylédones adventices** (ce qui est vrai dans la grande majorité des cas) :

→Effectuez un traitement en présemis incorporé au sol ou un traitement en post-semis prélevée (sauf cas particulier : PRADONE TS applicable à partir du stade 4 feuilles vraies du colza). Le choix du produit devra tenir compte des adventices principales habituellement présentes sur la parcelle (voir tableau en page 2).
Le désherbage de présemis ou de prélevée permet un éventuel rattrapage au coup par coup en post-levée en cas de semi-échec.
Par contre, une impasse à ce niveau peut conduire à des enherbements difficiles à maîtriser ensuite.

Abonnement annuel : 125 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. 38 86.36.24

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P73

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

●Si vous craignez aussi **les repousses de céréales et la folle-avoine** :
⟶Prévoyez un traitement antigraminée complémentaire qui sera effectué à vue en post-levée.
Les spécialités utilisables en post-levée (essentiellement antigraminées, sauf PRADONE TS et LONTREL) seront présentées ultérieurement.

Remarque :

1984 et 1985 ont permis de confirmer l'intérêt de programmes de désherbage sélectifs et efficaces contre la capselle. Ces programmes complètent les possibilités de lutte contre cette crucifère. En effet, BUTISAN S et TERIDOX sont utilisables seuls, mais leur sélectivité n'est pas toujours suffisante.

Programmes efficaces contre la capselle :

Pré-semis (incorporation)	Post-semis (jusqu'à 3 jours après)	Post-levée "cotylédons étalés" (1ère feuille pointante du colza)
TREFLAN - 2 l	+ BUTISAN - 1,5 l	
DEVRINOL - 2 - 2,2 l (selon le type de sol)	+ BUTISAN - 1,5 l	
	BUTISAN - 1,5 l	+ BUTISAN - 1,5 l

SPECIALITES HERBICIDES UTILISABLES SUR COLZA A L'EPOQUE DU SEMIS ET DE LA LEVEE

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
PRE - SEMIS	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - SEMIS	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes). . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
PRE - SEMIS	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 Kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
PRE - LEVEE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Pas de résultats d'efficacité avec cette nouvelle dose. Mais jusqu'en 1985, la dose de 2,5 L/Ha utilisée en post-levée précoce a eu souvent une efficacité insuffisante.

P74